

Dossier de presse



**REFERENDUM
MATERIEL DE GUERRE**

Communiqué de presse

Pas d'armes pour les guerres civiles : le référendum sur le matériel de guerre est lancé.

07.01.2026. Une large alliance composée de partis politiques, d'organisations diverses, d'ONG et d'associations religieuses lance aujourd'hui officiellement le référendum sur le matériel de guerre.

L'attaque des États-Unis contre le Venezuela, contraire au droit international, illustre parfaitement la problématique de la nouvelle législation sur le matériel de guerre et renforce l'urgence de ce référendum. Les États-Unis font partie des États qui, suite à l'assouplissement de la loi sur le matériel de guerre, peuvent être approvisionnés même en cas de guerre. Mais les parties belligérantes au Soudan, où une guerre civile brutale fait rage depuis des années, pourraient également être équipées d'armes suisses par le biais de livraisons indirectes de matériel de guerre. De son côté, l'Ukraine, attaquée en violation du droit international, reste exclue des exportations de matériel de guerre depuis la Suisse.

Lors de la dernière session d'hiver, les partis bourgeois ont adopté une loi sur l'industrie de l'armement qui, dans un but uniquement lucratif, prévoit d'exporter du matériel de guerre suisse dans le monde entier. Une [large alliance](#) s'oppose à cette décision et lance aujourd'hui son référendum lors d'une conférence de presse.

En tant que gardienne des Conventions de Genève et compte tenu de ses liens historiques avec la Croix-Rouge, la Suisse a bien mieux à exporter que des armes. L'assouplissement rigoureux de la loi sur le matériel de guerre apporte davantage d'insécurité dans le monde et porte même atteinte à la neutralité militaire de la Suisse.

L'alliance du référendum sur le matériel de guerre est convaincue qu'elle parviendra à réunir les signatures nécessaires d'ici la mi-avril, afin que le peuple suisse puisse se prononcer sur cette loi sur l'industrie de l'armement.

Les déclarations des différentes personnes présentes à la conférence de presse sont disponibles dans le dossier de presse.

Contacts pour les médias

Rayyân Rehouma, rayyan@gssa.ch, 077 411 30 62

Pauline Schneider, pauline@gssa.ch, 078 649 76 48

Nous nous tenons à disposition si vous souhaitez entrer en contact avec l'une ou l'autre des personnes de la co-présidence.

Communiqué de presse	2
Discours de Clarence Chollet (VERT-E-S)	4
Discours de Priska Seiler Graf (PS)	5
Discours de Marc Jost (PEV)	7
Discours de Mirjam Hostetmann (JS Suisse)	9
Discours de Nino Russano (terres des hommes)	12
Discours de Rayyân Rehouma (GSsA)	14
Discours de Thomas Wallimann-Sasaki (Justitia et Pax)	16

L'Alliance :

GSsA – PS Suisse – VERT-E-S – PEV – JS Suisse – Jeunes Vert-e-s-x – JPEV – POP – Frieda – terre des hommes – medico international – SFR – Campax – DJS – Frauen für den Frieden – grundrechte.ch – humanrights.ch – Public Eye – Justitia et Pax – fra-z

Co-présidence

Clarence Chollet (VERT-E-S), Gerhard Andrey (VERT-E-S), Nino Russano (terres des hommes), Rayyân Rehouma (GSsA), Noemi Buzzi (GSsA), Priska Seiler-Graf (PS), Fabian Molina (PS), Marc Jost (PEV), Andreas Nufer (Kloster Kappel), Mirjam Hostetmann (JS Suisse), Thomas Wallimann-Sasaki (Justita et Pax)

Seules les versions énoncées des discours font foi.

Discours de Clarence Chollet (VERT-E-S)

Livrer des armes au monde entier ne rend pas le monde plus sûr

Les Vert-e-s, avec le reste du comité référendaire, s'opposent à la modification de la loi sur le matériel de guerre, car elle affaiblit des principes essentiels de la politique de sécurité, de neutralité et de responsabilité de la Suisse. Cette révision facilite l'exportation de matériel de guerre et élargit fortement les possibilités de dérogation, tout en réduisant les mécanismes de contrôle et de traçabilité.

Dans un monde déjà saturé d'armes, davantage d'exportations signifient davantage de risques. Les conflits actuels montrent que les armes circulent, sont réexportées, revendues ou détournées. Une fois livrées, elles peuvent se retrouver dans des contextes sur lesquels la Suisse n'a plus aucune prise : dans des conflits meurtriers comme au Soudan, au Yémen, dans la bande de Gaza, peut-être prochainement en Amérique du Sud ou encore entre les mains d'acteurs impliqués dans de graves violations des droits humains. Affaiblir les contrôles augmente mécaniquement la probabilité que du matériel de guerre suisse contribue, directement ou indirectement, à de telles violences. Rappelons encore le contexte global dans lequel s'inscrit cette modification de loi ; un système multilatéral attaqué de toute part et une multiplication des violations du droit international par des acteurs majeurs. Alors que les mécanismes internationaux de résolution des conflits sont plus que jamais menacés, ce projet de dérégulation va nourrir la logique de la loi du plus fort, déjà en pleine expansion.

Quand on ouvre grand les vannes des exportations d'armes, il ne faut pas faire semblant de ne pas voir où l'eau finit par couler. Une politique de sécurité crédible ne consiste pas à fermer les yeux sur le trajet des armes, mais à assumer pleinement la responsabilité de leurs conséquences : perdre le contrôle sur les armes, c'est perdre le contrôle sur notre politique de sécurité.

Nous rejetons l'illusion selon laquelle l'assouplissement de la législation renforcerait la sécurité. Les conflits ne manquent pas d'armes, mais de solutions politiques, diplomatiques et humanitaires. Faciliter les exportations alimente l'escalade, prolonge les guerres et aggrave les souffrances des populations civiles, sans améliorer la sécurité de la Suisse.

Cette révision est également incompatible avec une neutralité crédible. En effet, participer à l'effort de guerre ne passe pas seulement par l'envoi de troupes, mais aussi par la fourniture d'armes. Faciliter ces livraisons tout en se revendiquant neutre affaiblit la crédibilité internationale de la Suisse et son rôle de médiation et de promotion de la paix.

La politique de sécurité de la Suisse ne peut être dictée par les intérêts économiques de l'industrie de l'armement. Nous défendons une approche fondée sur la prévention des conflits, le respect du droit international humanitaire, la protection des droits humains et des mécanismes de contrôle stricts et efficaces. La sécurité durable se construit par la diplomatie et la paix, non par une course aux armements.

C'est pourquoi les Vert-e-s appellent à soutenir ce référendum, aux côtés de la coalition, afin de stopper cette dérégulation et de défendre une Suisse responsable, crédible et engagée pour la paix.

Discours de Priska Seiler Graf (PS)

L'attaque brutale et contraire au droit international de la Russie contre l'Ukraine a marqué un tournant décisif – pour l'ordre sécuritaire européen, pour la Confédération et pour moi personnellement. Peu après le début de la guerre, la Suisse a reçu des demandes de l'Allemagne, du Danemark et de l'Espagne souhaitant savoir si ces pays pouvaient livrer à l'Ukraine du matériel de guerre acheté en Suisse. Le Conseil fédéral a rejeté toutes ces demandes pour des raisons de neutralité. À mon avis, cette décision incompréhensible a mis la Suisse dans une position de plus en plus délicate et lui a valu d'être perçue comme manquant de solidarité. Une coalition allant du PS au PLR au Parlement n'a toutefois pas accepté cette décision et a mis en place une sous-commission au sein de la Commission de la politique de sécurité du Conseil national. Celle-ci devait élaborer une proposition visant à assouplir la loi sur le matériel de guerre dans un domaine très limité afin de permettre les réexportations vers l'Ukraine, en se fondant sur la Charte des Nations unies et donc sur le droit à la légitime défense. Dans ces circonstances – et uniquement dans ces circonstances ! –, le PS était également prêt à assouplir légèrement la loi sur le matériel de guerre.

Cependant, cela n'a pas abouti. Après de longues discussions au sein de la commission, au cours desquelles aucune proposition n'a jamais obtenu de majorité solide, l'industrie de l'armement a convaincu les parlementaires bourgeois et a dicté une solution pour assouplir la loi sur le matériel de guerre. Et ce, non seulement en ce qui concerne les réexportations, mais aussi les livraisons directes d'armes. La loi sur le matériel de guerre a été assouplie de manière pour le moins controversée, mais il est explicitement prévu de ne pas aider l'Ukraine. C'est la pilule difficile à avaler que le centre et le PLR ont dû accepter pour céder à l'immense pression de l'industrie de l'armement. Car ce n'est qu'à cette condition que l'UDC était prête à soutenir la proposition, et seule l'UDC pouvait apporter la majorité nécessaire.

La non-déclaration de réexportation doit désormais être supprimée. Cela représente un changement de paradigme radical par rapport à la réglementation actuelle. Le Conseil fédéral peut toutefois exiger d'un pays une déclaration de non-réexportation en cas de réserves en matière de politique étrangère et de sécurité et, ce qui est déterminant pour l'UDC, en matière de politique de neutralité. Au cours du débat au Conseil, le conseiller fédéral Parmelin a été interrogé à plusieurs reprises sur la possibilité de réexporter vers l'Ukraine avec cette formulation. La réponse a toujours été la même et très claire : non. **Je résume donc brièvement : la seule raison pour laquelle le Parlement voulait initialement modifier la loi sur le matériel de guerre n'a donc plus lieu d'être.**

Je ne comprends absolument pas comment cette réglementation doit être appliquée dans la pratique. En tout état de cause, elle est difficilement gérable sur le plan diplomatique. Le Conseil fédéral exigera-t-il des déclarations de non-réexportation de l'Allemagne, du Danemark, de l'Espagne et de tous les autres pays européens, car il doit partir du principe que du matériel de guerre pourrait être livré à l'Ukraine ? C'est en effet ce que le Conseil fédéral devrait faire désormais, puisqu'il n'autorise pas les réexportations vers l'Ukraine pour des raisons de neutralité.

Mais ce n'est pas tout : même en ce qui concerne les livraisons directes d'armes, les partis bourgeois sont allés bien au-delà de l'objectif visé. À l'avenir, les livraisons directes d'armes aux pays figurant à l'annexe 2 de l'ordonnance sur le matériel de guerre seront possibles même s'ils sont en conflit armé. Mesdames et Messieurs, j'ai étudié de manière approfondie les accords de La Haye pendant les longues délibérations sur la loi sur le matériel de guerre. Cela n'est absolument pas possible pour un pays neutre ! À cela s'ajoute le fait que cette annexe 2 n'est pas non plus exempte de tout doute : l'Argentine y figure, mais pas les États baltes et, bien sûr, pas non plus l'Ukraine.

La majorité bourgeoise au Parlement a de facto supprimé le régime de contrôle des exportations de matériel de guerre. Cela représente une rupture claire avec la tradition humanitaire de la Suisse.

Cette révision est une pure loi en faveur de l'industrie de l'armement. Elle ne profite qu'aux fabricants d'armes, affaiblit la neutralité et rend la Suisse coresponsable des souffrances et de la violence dans les régions en crise.

Et je tiens à le souligner une fois de plus : à l'avenir, les armes pourront être transférées à des pays comme l'Arabie saoudite ou les Émirats arabes unis, mais expressément pas à l'Ukraine. C'est absurde et hypocrite.

Il ne s'agit pas d'aider l'Ukraine et de faire preuve de solidarité, mais uniquement des profits de l'industrie de l'armement.

Pour moi, il est clair que ce projet compromet la crédibilité de la Suisse. C'est pourquoi il est important et juste que nous lancions ensemble un référendum au sein de cette large alliance.

Discours de Marc Jost (PEV)

La Suisse dispose aujourd'hui de l'une des législations les plus responsables au monde en matière de matériel de guerre. Et ce, pour une bonne raison. Nous voulons ainsi garantir que la Suisse ne participe pas à des guerres, qu'elle ne se rende pas complice de violations des droits humains et que la technologie suisse ne soit pas utilisée contre la population civile.

En vertu du droit en vigueur, nous ne pouvons exporter de matériel de guerre si un pays est impliqué dans un conflit armé, s'il viole systématiquement les droits humains, s'il existe un risque élevé que les armes soient utilisées contre la population civile ou si elles risquent de se retrouver entre les mains de destinataires finaux indésirables.

Ces critères clairs ne constituent pas un obstacle bureaucratique. Ils sont une boussole morale.

Et c'est précisément cette boussole que l'on veut maintenant supprimer.

Avec la modification de la loi adoptée par le Parlement, les exportations de matériel de guerre vers un groupe de 25 pays occidentaux seront en principe autorisées, même si ces pays sont impliqués dans une guerre. Une ligne rouge est franchie. Et avec elle, un principe central de la politique étrangère et de sécurité de la Suisse.

Aujourd'hui, la règle est la suivante : ceux qui font la guerre ne reçoivent pas d'armes de la Suisse.

Demain, la règle sera la suivante : ceux qui figurent sur la « bonne liste » en recevront quand même. Le Conseil fédéral n'aura plus qu'un droit de veto, par exemple s'il estime que la neutralité ou les intérêts de la Suisse en matière de politique étrangère et de sécurité sont menacés. Les critères d'exclusion objectifs disparaissent, le Conseil fédéral devient le seul gardien – et la porte est grande ouverte. La marge d'interprétation est considérable.

Et c'est précisément cela qui est dangereux.

Car nous savons par expérience que lorsque les règles s'assouplissent, la pression de l'industrie de l'armement s'intensifie.

La suppression de facto des déclarations de non-réexportation est également particulièrement problématique. À l'avenir, des pays pourraient transférer du matériel de guerre suisse sans l'accord de la Suisse, y compris à des pays tiers, à des zones de guerre et à des régimes qui oppriment leur propre population.

Cela ouvre la voie à un retour des armes suisses là où elles ne devraient jamais se retrouver. Nous nous souvenons tous de cas antérieurs où du matériel de guerre suisse est apparu entre les mains d'organisations terroristes.

Les partisans parlent d'une « lex capacité de défense ».

Soyons honnêtes : c'est de la poudre aux yeux.

Ce qui est en train de se créer ici n'est pas une lex défense.

Il s'agit d'une « loi sur le commerce des armes ».

Ou, pour le dire plus clairement : une « loi sur le profit avant les principes ».

Et le plus grand cynisme de tout ce projet : cette loi n'aide en rien l'Ukraine, qui était à l'origine de tout ce débat sur l'assouplissement. Les livraisons – qu'elles soient directes ou indirectes via un pays tiers – restent interdites pour des raisons de neutralité.

Je le dis clairement : au PEV, nous soutenons également une industrie suisse de l'armement forte dans le cadre de notre défense nationale. Et oui, nous voulons que la Suisse soit un partenaire fiable.

Mais ce qui n'est certainement pas dans l'intérêt de la sécurité suisse, c'est que les armes suisses circulent de manière incontrôlée à travers le monde et finissent entre les mains de milices, de groupes terroristes ou d'États illégitimes.

Une autre chose doit être clairement exprimée : **Nous ne devons pas sacrifier nos valeurs suisses pour de l'argent. Notre pays a déjà commis ce péché trop souvent par le passé.**

Le succès économique de l'industrie de l'armement ne vaut pas la peine que nous vendions notre âme, pour le dire clairement, et que nous acceptions que des civils innocents souffrent ou meurent.

La Suisse est connue pour sa tradition humanitaire, ses bons offices, sa protection du droit international et sa promotion de la paix. Il y a une contradiction fondamentale à attiser les conflits mondiaux en assouplissant les exportations d'armes.

Assouplir de manière aussi massive les exportations d'armes, c'est franchir une ligne rouge. Car, dans un souci de profit, on accepte sciemment que le matériel de guerre suisse cause des souffrances et relativise les droits humains.

Enfin, cette modification de la loi contredit clairement la promesse politique qui a conduit, il y a quelques années, au retrait de l'initiative corrective. À l'époque, il était clair que la compétence dérogatoire du Conseil fédéral serait supprimée. Aujourd'hui, elle est réintroduite par des moyens détournés, voire étendue.

Cela nuit à la crédibilité politique.

C'est pourquoi, en tant que PEV, nous affirmons clairement et sans ambiguïté : Cette loi n'est pas conforme à l'esprit suisse. Elle sape nos valeurs, notre crédibilité et, en fin de compte, notre propre sécurité. C'est précisément pour cette raison que nous soutenons le référendum avec une totale conviction.

Discours de Mirjam Hostetmann (JS Suisse)

La Suisse gagne de l'argent, notamment grâce aux guerres dans le monde. L'industrie de l'armement se porte à merveille. Et cela n'a rien de surprenant. Nous vivons à l'ère du réarmement, à une époque de monstres et de contes de fées : une époque où la guerre est vendue comme la paix et où les civils morts sont présentés comme un moteur économique. Et c'est précisément à cette époque que l'UDC, le PLR et le Centre décident d'assouplir la loi sur le matériel de guerre. À ce moment précis. Ce n'est pas une coïncidence, c'est un scandale.

Un scandale en raison de la genèse de ce projet.

Un scandale au regard de nos valeurs prétendument humanitaires.

Et surtout un scandale parce qu'il s'agit essentiellement d'une seule chose : l'argent. Les profits.

Les rendements au détriment de vies humaines.

Le centre-droit veut nous faire croire que l'industrie de l'armement va mal. C'est tout simplement faux. Les chiffres parlent d'eux-mêmes. Rheinmetall, avec Rheinmetall Air Defence AG, est le plus grand groupe d'armement en Suisse et a exporté entre 2015 et 2024 du matériel de guerre pour une valeur de 8,14 milliards de francs, 8,14 milliards. Rheinmetall enregistre des bénéfiques records, prévoit une croissance de 25 à 30 % pour 2025 et souhaite quintupler son chiffre d'affaires d'ici 2030. Rheinmetall Air Defence est un élément central de cette stratégie.

Au cours de la même période, le groupe américain d'armement General Dynamics a exporté, avec Mowag, du matériel de guerre pour une valeur de plus de 5,1 milliards de francs. Rheinmetall occupe à nouveau la troisième place avec sa filiale RWM Suisse, qui a quadruplé ses exportations autorisées entre 2023 et 2024.

Et en quatrième position, on trouve Pilatus Flugzeugwerke. Au cours des neuf dernières années, cette entreprise a exporté pour plus de 1,4 milliard de francs suisses d'avions d'entraînement en tant que « matériel militaire spécial ». Ces avions sont notamment utilisés en Arabie saoudite, aux Émirats arabes unis et aux États-Unis. Et bien qu'ils puissent être facilement armés a posteriori, ils ne sont toujours pas considérés comme du matériel de guerre.

Depuis février 2022, et plus particulièrement depuis octobre 2023, les cours des actions des groupes d'armement explosent. Rheinmetall a enregistré une hausse d'environ 2400 % depuis le début de l'attaque russe contre l'Ukraine. General Dynamics en profite également énormément. Les investissements se multiplient à un rythme effréné. Nous investissons à tout va, parfois même sans nous en rendre compte. Les actions des entreprises d'armement sont même désormais intégrées dans les fonds verts durables. L'UBS, par exemple, a modifié ses critères de durabilité l'année dernière à cette fin. Ce n'est pas une industrie en crise. L'industrie de l'armement ne décline pas, elle connaît actuellement une renaissance.

La Suisse en profite sur toute la ligne : d'abord vient la bouffe, ensuite la morale, du moins pour ceux qui veulent nous refiler cette nouvelle loi sur le matériel de guerre.

C'est un marché avec la mort et les bourreaux sont recrutés jusqu'au sein du Parlement. Lobbywatch compte 33 organisations d'armement au Palais fédéral et le DDPS lui-même dispose de 95 postes à plein temps pour nous abreuver, nous les Suisses, de propagande militaire. L'objectif derrière tout cela est d'investir autant d'argent que possible dans

l'armement, afin de permettre la production et l'exportation de matériel de guerre. Les menaces brandies à cette fin sont absurdes et irréalistes. En réponse, il est prévu d'acheter des systèmes d'armes coûteux et parfois même inutilisables. L'industrie de l'armement s'en réjouit.

Depuis des années, le matériel de guerre et les biens à double usage suisses sont utilisés dans des guerres et des conflits armés. Non pas malgré la politique, mais bien à cause d'elle.

En 2016, le PLR, sous la direction de l'ancienne Conseillère aux États Karin Keller-Sutter et de l'ancien Conseiller fédéral et ancien président de Swissmem Johann Schneider-Ammann, a imposé un assouplissement des restrictions à l'exportation de biens à double usage vers la Russie. Au cours des six années qui ont suivi, plus de 90 autorisations ont été accordées et plus de 20 entreprises mixtes russes ont été approvisionnées. Des entreprises qui se sont ensuite révélées être des sites de production centraux pour la guerre d'agression menée par la Russie.

La décision relevait de la compétence du Conseil fédéral. Et celui-ci a donné son accord, malgré les avertissements du Département fédéral des affaires étrangères. Lorsque le fanatique de l'armement et conseiller national PLR Heinz Theiler affirme aujourd'hui, à propos de la nouvelle loi sur le matériel de guerre, que le Conseil fédéral pourra à l'avenir opposer son veto aux demandes, nous avons réalisé au plus tard en 2016 que a) ce n'est certainement pas l'intention du PLR et b) que le Conseil fédéral, à dominance bourgeoise, privilégie volontiers les profits aux vies humaines.

Prenons également l'exemple des grenades à main RUAG. Approuvées par le Seco. Utilisées par l'EI en Syrie. Probablement exportées vers les Émirats arabes unis, leur transfert était alors interdit. Avec l'assouplissement actuel de la loi sur le matériel de guerre, leur transfert vers des pays tiers serait désormais possible.

Dans le même temps, 25 pays obtiennent un passe-droit pour les armes. Parmi eux, les États-Unis fascistes et la Hongrie, gouvernée par l'extrême droite. Les États-Unis, qui viennent de lancer une attaque illégale contre le Venezuela, les États-Unis, qui pourchassent, internent et déportent des personnes en pleine rue.

Le centre-droit affirme que nous avons besoin de l'industrie de l'armement pour notre sécurité. Mais de quelle sécurité parlent-ils exactement ? La sécurité, c'est pouvoir se rendre dans un hôpital qui fonctionne en cas d'urgence, savoir qu'il existe un filet de sécurité institutionnel en cas de situations personnelles et économiques extrêmes et savoir que nous sommes relativement bien préparés aux catastrophes naturelles.

Le centre-droit prône la sécurité des profits, des rendements et des cours de la bourse, notamment pour les banques et les groupes d'armement. Pour garantir cette sécurité, des personnes partout dans le monde doivent payer de leur vie.

Cette industrie ne fonctionne que si suffisamment de guerres sont menées – c'est là tout le problème. Plus l'économie de guerre se porte bien, plus le monde devient instable, et inversement. Qui sème la guerre récolte la guerre.

Ce qui a été décidé au Parlement avec la loi sur le matériel de guerre n'est pas un simple recul, mais une rupture avec un tabou, une honte. Je suis convaincue que nous pouvons faire mieux, que nous devons faire mieux. Nous avons des valeurs, nous avons des principes, et nous avons la responsabilité de les défendre.

Il ne s'agit même pas ici d'une interdiction d'exportation, mais du maintien de mécanismes de contrôle minimaux. C'est pourquoi le référendum sur le matériel de guerre est si important. Nous devons repousser l'attaque de l'industrie de l'armement.

D'habitude, je dis : « Ayons le courage de changer ». Mais ici, dans ce cas précis, je dois dire que nous n'avons pas besoin de courage. Le respect d'une norme minimale en matière de droits humains et de droit international ne doit pas être considéré comme un acte de courage. Si nous qualifions cela de courage, alors nous avons déjà perdu en tant que société. Il va pourtant de soi que nous souhaitons la paix et la liberté à la population civile, aux habitant.e.s de Palestine, d'Israël, du Soudan, des Émirats arabes unis, du Venezuela, des États-Unis et du monde entier, et non qu'ils et elles soient tué.e.s par nos armes.

C'est pourquoi nous disons non à cette loi sur le matériel de guerre. Non à cette loi de l'industrie de l'armement.

Discours de Nino Russano (terres des hommes)

L'accès facile aux armes alimente la spirale de la violence meurtrière dans les pays du Sud.

Les dispositions relatives à l'exportation de matériel de guerre devraient être assouplies, malgré le large soutien de la société civile à l'initiative corrective. Les États autoritaires et les pays en proie à la guerre civile pourraient bientôt utiliser des armes suisses pour réprimer les civils. Lorsque des armes à feu tombent entre de mauvaises mains, cela alimente la spirale de la violence meurtrière dans de nombreux pays du Sud.

À une époque marquée par l'aggravation des crises, les conflits armés, la polarisation sociale et la montée des tendances antidémocratiques, la coopération internationale est plus importante que jamais. En effet, les défis mondiaux ne peuvent être résolus simplement par l'armement et la course internationale aux armements. Dans un monde en crise, la coopération au développement favorise le dialogue, la paix et la sécurité à l'échelle mondiale. La Suisse, en particulier, s'est forgé au fil des décennies une réputation de pays neutre capable de jouer avec succès le rôle de médiateur entre différentes parties en conflit. Les organisations suisses de coopération internationale sont fières, à juste titre, de leur longue tradition humanitaire et de leur grande expertise dans le domaine de la promotion de la paix. L'assouplissement des réglementations en vigueur depuis 2022 sur les exportations d'armes compromettrait les multiples efforts déployés par les organisations suisses pour contribuer à davantage de paix et de stabilité dans le monde. L'assouplissement des dispositions relatives à l'exportation de matériel de guerre suisse vers des pays en conflit armé, tel que décidé par le Parlement en décembre 2025, risque d'affaiblir encore davantage le rôle de la Suisse en tant que pionnière en matière de politique de paix et de valeurs humanitaires.

Une politique de sécurité militarisée au lieu de la prévention de la violence : la société civile sous pression

En tant que partenaire de l'alliance pour le référendum sur le matériel de guerre, terre des hommes suisse s'engage depuis des décennies en faveur de projets de promotion de la paix menés par la société civile. L'organisation soutient des initiatives, notamment en Amérique latine, qui œuvrent pour la cohésion sociale, la culture de la paix et la prévention de la violence.

Nous savons par expérience que la facilité d'accès aux armes à feu est souvent un facteur déterminant dans la spirale de la violence meurtrière. L'autorisation des exportations d'armes contribue directement à l'escalade de la violence, non seulement dans les pays en guerre civile, mais aussi dans les États où les droits humains sont systématiquement violés.

Les pays qui ne sont pas au centre de l'attention des médias internationaux sont facilement considérés comme des partenaires commerciaux sans problème pour la livraison de matériel de guerre et d'armes. Dans de nombreux pays d'Amérique latine, par exemple, une politique de sécurité militarisée est le symptôme de l'échec continu des gouvernements dans la lutte contre le crime organisé.

Il en résulte une violence excessive de l'État à l'égard de la société civile, les quartiers résidentiels devenant des théâtres de guerre. L'exemple le plus récent est l'intervention sanglante de la police dans les favelas brésiliennes de Penha et Alemão à Rio de Janeiro fin octobre 2025. Au moins 121 personnes ont trouvé la mort lors de cette opération policière meurtrière dans la mégapole – on ne sait pas encore si des armes suisses ont été utilisées.

Des études telles que « Cessez de nous tuer ! Violence policière contre les enfants et les jeunes au Brésil et commerce des armes » de 2021 nous apprennent qu'un problème central des exportations d'armes est que, dans de nombreux pays, les armes tombent entre de mauvaises mains, même lorsqu'elles sont livrées aux forces de sécurité. Elles sont détournées ou apparaissent souvent dans le commerce illégal des armes. Un grand nombre d'armes et de munitions disparaissent des stocks officiels et sont souvent utilisées à des fins criminelles et pour commettre des massacres contre la population civile. À ce jour, le contrôle de la destination finale des équipements militaires livrés est souvent extrêmement insuffisant.

Le Parlement ignore les revendications de la société civile

La modification de la loi suisse sur le matériel de guerre en 2022 a marqué une étape importante vers un contrôle plus strict des exportations de matériel de guerre, car les critères d'exportation des armes ont été clairement définis pour la première fois dans la loi.

Le processus politique qui a conduit à cette modification législative est le fruit d'une large alliance entre des ONG, des organisations humanitaires – dont terre des hommes suisse – et des partis politiques, qui ont lancé ensemble l'initiative de correction en 2018.

La loi entrée en vigueur en 2022 a repris les revendications de la société civile, qui demandait qu'à l'avenir, plus aucun matériel de guerre ne soit livré à des États impliqués dans des conflits armés. Même s'il existe un risque de violations graves des droits humains dans le pays importateur, aucune arme ne peut être livrée depuis la Suisse. L'initiative a bénéficié d'un très large soutien de la population, et jamais auparavant autant de signatures n'avaient été recueillies aussi rapidement.

Annuler les dispositions fondamentales de la loi sur le matériel de guerre quelques années seulement après son entrée en vigueur revient à ignorer le large soutien des électeurs, qui se sont clairement prononcés en faveur de règles d'exportation plus strictes dans le cadre de l'initiative corrective.

« La Suisse ne doit pas exporter d'armes vers des pays qui violent systématiquement les droits humains. Sinon, elle se rend complice d'États injustes. »

Liens

- Étude [« Cessez de nous tuer ! – Violence policière contre les enfants et les jeunes et commerce des armes »](#). 2021, Instituto Sou da Paz, terre des hommes suisse, terre des hommes Deutschland e.V.

Discours de Rayân Rehouma (GSsA)

Le Groupe pour une Suisse sans Armée s'oppose drastiquement à cette énième attaque du lobby de l'armement, contre toute forme de contrôle sur les exportations de matériel de guerre.

En effet, cette décision ne vient pas de nul part, c'est le résultat d'un travail acharné de lobbying de la part de l'industrie de l'armement, qui ne supporte pas que les exportations de matériel de guerre soient soumises au respect du droit international et souhaite pouvoir exporter des armes comme on exporte des montres ou du fromage. Mais quand des armes suisses sont utilisées contre la population civile ou finissent aux mains de groupes terroristes, c'est la Suisse elle-même qui porte une responsabilité dans les crimes commis.

Depuis de nombreuses années, le camp bourgeois et le lobby de l'armement essayent d'empêcher à tout prix la mise en place d'une régulation sur les exportations de matériel de guerre. En 2007 déjà, nous lançons l'initiative «pour l'interdiction d'exporter du matériel de guerre» après plusieurs scandales impliquant des biens d'armements suisse dans des régions en conflits armés, notamment la vente d'un avion Pilatus au Tchad alors en pleine guerre civile. L'année suivante, pour contrer cette initiative, le Conseil fédéral introduit dans l'ordonnance sur le matériel de guerre (OMG) des critères d'exclusion clairs et transparents pour les exportations d'armes. Mais quelques années plus tard, ces règles d'exportation seront assouplies sous couvert d'une prétendue "discrimination de l'industrie de l'armement". Quelle indécence, de la part d'un secteur qui s'enrichit sur la mort et la misère !

En 2016, la Suisse est accusée de violer le Traité sur le commerce d'armes par Control Arms (coalition mondiale pour le contrôle des armes), à cause de ses exportations à destination de l'Arabie Saoudite qui commet des crimes de guerre au Yémen. Pourtant cette même année, sous la pression du lobby de l'armement, le Conseil fédéral revient sur le durcissement des conditions d'exportations en assouplissant l'ordonnance sur le matériel de guerre, afin de pouvoir continuer à livrer des armes à l'Arabie Saoudite. Une enquête de la RTS, SRF, RSI et la NZZ am Sonntag révélera plus tard l'utilisation de fusils d'assaut Sig Sauer 551 par les soldats saoudiens sur le champ de bataille au Yémen. Ce scandale s'ajoute à celui des grenades suisses, fabriquées par l'entreprise d'armement de la confédération RUAG, retrouvées aux mains de l'Etat Islamique en Syrie.

En 2018, nous lançons l'initiative correctrice avec une large alliance. Celle-ci demande que les critères pour les exportations de matériel de guerre soient inscrits dans la loi et que le Parlement exerce un contrôle démocratique sur les exportations de matériel de guerre, plutôt que de laisser le Conseil fédéral définir seul ces critères. En juin 2019, l'initiative populaire «Contre les exportations d'armes dans des pays en proie à la guerre civile (initiative correctrice)» est déposée avec plus de 134'000 signatures. Deux ans plus tard, le Parlement adopte un contre-projet indirect à l'initiative correctrice qui remplit la majorité de ses revendications, notamment la suppression de la clause d'exception du Conseil fédéral. L'Alliance contre les exportations d'armes vers les pays en guerre civile décide donc de retirer son initiative et le contre projet entre en vigueur en 2022. Après des années de lutte, les critères pour les exportations d'armes sont pour la première fois clairement inscrits dans la loi.

Mais le combat ne s'arrête pas pour autant puisqu'un an plus tard, le Conseil des Etats souhaite à nouveau assouplir la loi et adopte une motion pour autoriser le Conseil fédéral à déroger aux critères d'autorisation dans "des circonstances exceptionnelles" ou si "la sauvegarde des intérêts du pays en matière de politique extérieure ou intérieure l'exige".

Ce projet a fait son chemin, jusqu'au 19 décembre dernier, où le Parlement a adopté une modification de la loi qui vide complètement de leur substance les acquis de l'initiative correctrice et autorise les exportations de matériel de guerre vers des États qui violent systématiquement les droits humains ou vers des pays en guerre civile.

En effet, avec cette modification les exportations de matériel de guerre seront en principe autorisées vers les 25 pays de l'annexe 2, même s'ils sont engagés dans des conflits internationaux. Pour rappel, cette liste comprend entre autres la Hongrie de Viktor Orbán, l'Argentine de Javier Milei et les États-Unis de Donald Trump. Nous pourrions donc continuer de fournir des armes aux États-Unis, même s'ils poursuivent leur guerre d'agression au Venezuela. Le Conseil fédéral pourra également déroger aux critères pour les exportations vers tous les autres pays, rendant ainsi possibles les livraisons à des régimes qui bafouent systématiquement les droits humains. Le fait que le Conseil fédéral puisse décider seul de ces exceptions affecte gravement la possibilité d'un contrôle démocratique sur nos exportations de matériel de guerre.

De plus, les déclarations de non-réexportation seront supprimées dans la grande majorité des cas. Ce qui signifie que le matériel de guerre suisse pourra être immédiatement réexporté et cela sans conditions. Des armes suisses pourront par exemple être vendues, via une filiale ou un intermédiaire, à Israël ou à des groupes armés engagés dans une guerre civile, comme au Soudan.

Seulement quelques années après l'entrée en vigueur du contre-projet, cette modification revêt un caractère profondément anti-démocratique, puisque c'est l'abandon de la clause d'exception accordée au Conseil fédéral qui avait permis le retrait d'une initiative alors largement plébiscitée par la société civile.

Dans un contexte d'accroissement des tensions et d'instabilité grandissante, il est du devoir de la Suisse d'œuvrer pour la promotion de la paix et la défense du droit international. L'avenir de notre pays ne doit pas être guidé par l'appétit insatiable des industriels de l'armement, qui se frottent les mains à chaque nouvelle guerre, alors que des civils meurent sous les bombes.

Affaiblir le contrôle sur nos exportations d'armes, c'est encourager la spirale du réarmement qui ne débouchera que sur l'intensification et la multiplication des conflits armés. Ne nous laissons pas bernier par les mensonges d'un secteur de l'armement qui prétend être en difficulté, alors que les chiffres des exportations ont une nouvelle fois augmenté en 2025. Aujourd'hui ce référendum ne concerne pas seulement la question des exportations de matériel de guerre, mais pose une réelle question sur le rôle que la Suisse souhaite avoir dans un monde où l'ordre international est menacé de toutes parts.

Comme nous le faisons déjà il y a 20 ans, le GSsA continue de s'opposer fermement à tout assouplissement de la loi sur le matériel de guerre !

Discours de Thomas Wallimann-Sasaki (Justitia et Pax)

Une nouvelle extension des exportations de matériel de guerre est inacceptable d'un point de vue de l'éthique chrétienne !

Justitia et Pax est la commission socio-éthique de la Conférence des évêques suisses qui s'engage pour la justice et la paix ici et dans le monde.

Même si la guerre et le commerce des armes font partie de ce monde, la Suisse peut justement se permettre de souligner qu'une vie bonne et réussie pour les êtres humains ne se résume pas à « davantage de matériel de guerre ». Nous savons que ni les régimes totalitaires, ni le fanatisme religieux, ni la guerre ne peuvent créer une vie bonne pour tous. Les livraisons de matériel de guerre à des pays en proie à des conflits internes exacerbent ces conflits sociaux.

Le christianisme, et en particulier l'Église catholique, ont une histoire mouvementée en matière d'armes et de guerre. Aujourd'hui, nous sommes plus convaincus que jamais que le développement holistique de l'être humain doit être au cœur de toute politique. Cela vaut également pour la politique d'exportation de matériel de guerre et de sécurité.

C'est pourquoi le dernier critère pour évaluer l'éthique des exportations de matériel de guerre n'est pas l'intérêt économique, ni donc la garantie d'emplois. Le bien-être de tous les êtres humains est au contraire le critère éthique central. Seuls quelques-uns profitent d'une augmentation des exportations de matériel de guerre, mais beaucoup souffrent de manière excessive, voire davantage. Cela contredit notre conception chrétienne du bien commun.

La paix et le développement sont liés à la justice. Celle-ci joue un rôle important dans la répartition des ressources au sein des pays et entre eux. Lorsque les pays pauvres et ceux en proie à des conflits internes ont besoin d'argent pour s'armer, l'éducation et l'approvisionnement alimentaire sont généralement négligés. Les pauvres en souffrent particulièrement. Une augmentation des exportations de matériel de guerre favorise ces inégalités et va à l'encontre de l'amour pour le prochain. La loi du plus fort n'est pas une base pour la paix ni pour la justice.

Un mot sur l'argument selon lequel la part de la Suisse sur le marché mondial est faible et que sinon, ce sont simplement « d'autres » qui fournissent le matériel. Cet argument n'est pas valable sur le plan éthique. Car un comportement contraire à l'éthique ne devient pas simplement « plus juste » ou justifié.

Dès 1481, lors de l'incident de Stans, les Confédérés ont compris qu'on vivait mieux ensemble quand on ne se battait pas, mais qu'on s'écoutait et qu'on discutait !